Envoyé en préfecture le 13/12/2021
Reçu en préfecture le 13/12/2021
Affiché le
ID : 081-218101053-20211209-2021_106-DE

GRAULHET
inventer un art de ville

EXTRAIT
Registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 09 DECEMBRE 2021

Délibération n° 2021/106

OBJET : Demande de subvention DRAC Projet « été culturel » 2021 à Graulhet		
Date de convocation : **02 décembre 2021**		Nombre de conseillers en exercice : **33**
Présents : **25**	Votants : **31**	Date d'affichage ou notification : **16 décembre 2021**

L'an **2021, le 09 décembre** à **18 heures 30**, le conseil municipal de GRAULHET, légalement convoqué, s'est réuni en session **ordinaire** à l'hôtel-de-ville sous la présidence de **M. Blaise AZNAR**, Maire.

Conformément à la loi n° 96-142 du 21 février 1996 et selon les dispositions de l'article L.2121-18 du Code général des collectivités territoriales, la séance a été publique.

Étaient présents : 25
M. AZNAR Blaise - Mme LAVIT Michelle - Mme KAOUANE Louisa - M. MEHDI Saïd - Mme LEPINAY Marie-Christine - M. MIRALES Marc - Mme BOUTIN Mireille - M. HERRET Nicolas - Mme SENAT-SOLOFRIZZO Marie-Paule - M. SERIN Christian - Mme TRUQUET Marie-Thérèse - M. ORTEGA Fernand - Mme BELOU Florence - M. BATAOUI Kamel - Mme DA COSTA Céu – M. BLESS Mathieu - Mme OISEAU Christelle - M. SCUGLIA Domenico - M. CALMETTES Patrick – Mme MALAURE Françoise - Mme ENNAJJARI Malika - M. TERRASSIE Vincent - Mme DOS SANTOS FERRAO Emilia - M. BACOU Julien - Mme PINEL Vanessa.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avec pouvoir : 6
M. BARTHES Philippe (pouvoir BELOU Florence) - M. PENARD Serge (pouvoir SERIN Christian) - GRAU Jean-Michel (pouvoir AZNAR Blaise) - Mme AMALIK Hanane (pouvoir MEHDI Saïd) - Mme BORDES Mélanie (pouvoir BATAOUI Kamel) - Mme BUNEL Sylvie (pouvoir BACOU Julien).

Absents sans pouvoir : 2
Mme FITA Claire - M. ANDRIEU René.

M. ORTEGA Fernand a été élu secrétaire.

Envoyé en préfecture le 13/12/2021
Reçu en préfecture le 13/12/2021
Affiché le
ID : 081-218101053-20211209-2021_106-DE

Le projet intitulé « été culturel » s'inscrit dans un cadre favorisant l'accès à la culture des habitants des QPV au travers d'actions de médiation et d'ateliers participatifs pendant l'été 2021. Ces ateliers ont permis aux habitants de Crins II de participer activement à l'inauguration de Crins II réhabilité et de prendre part à la politique culturelle déployée durant l'été.

Il a permis à la fois de toucher différents publics de par la culture populaire qu'il véhicule mais également grâce aux passerelles qu'il peut construire entre les générations, les catégories socio-professionnelles, et les disciplines artistiques multiples.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la subvention d'aide à la réalisation de la Direction Régionale des Affaires culturelles (DRAC),

Le Conseil Municipal,

DÉCIDE

- D'APPROUVER le plan de financement, ci-annexé, relatif au projet « été culturel ».

- DE SOLLICITER la subvention auprès de la DRAC au titre des crédits déconcentrés pour un montant de 9 000 €.

- DE DONNER pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente délibération et engager la commune.

Pour extrait conforme,

LE MAIRE : **Blaise AZNAR**

MAIRIE DE GRAULHET
GRAULHET
TARN

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse – sis 68, rue Raymond IV BP 7007 – 31068 Toulouse Cédex 07 – dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.
Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : http://www.telerecours.fr »

Envoyé en préfecture le 13/12/2021
Reçu en préfecture le 13/12/2021
Affiché le
ID : 081-218101053-20211209-2021_106-DE

Budget Prévisionnel

Animations culturelles / été 2021 / Graulhet

Dépenses		Montant	Recettes	Montant
Devis prestations associations		***10 923 €***	**Prestations fournies par la Ville**	**743,00 €**
Compagnie Plasticiens Volants	Forfait : intervenants et matériels pour ateliers	9 653 €	Personnel à disposition	728,00 €
Volubilo	Forfait : intervenants pour ateliers	870 €	Fonctionnement	15,00 €
Groupe Faaws	Animation musicale électro (concert)	400 €		
Production		***700 €***	**Subvention Région**	**9 000,00 €**
Frais liés aux animations	Achat petit matériel	140 €	DRAC	
Location matériel		438 €		
Frais de réception	Repas et catering	122 €		
Frais divers		***1 058 €***		
Droits d'auteur	SACEM	40 €	**Subvention collectivité territoriale**	**2 938,00 €**
Frais de personnels	Coût horaire chargé/h	728 €	Ville de Graulhet	
Frais liés à l'utilisation de la cour de la Maison des Métiers du Cuir		15 €		
Communication		180 €		
Agent de sécurité	Concert électro	95 €		
TOTAL		***12 681 €***	***TOTAL***	***12 681,00 €***

Les salaires indiqués tiennent compte des cotisations sociales.